

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 13 (1982)

Artikel: Prairies contemporaines xéromorphes des Îles de Passy (vallée de l'Arve, Haute-Savoie)
Autor: Defferrard, Christian / Farille, Michel A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prairies contemporaines xéromorphes des Iles de Passy (vallée de l'Arve, Haute-Savoie)

CHRISTIAN DEFFERRARD

&

MICHEL A. FARILLE

RÉSUMÉ

DEFFERRARD, C. & M. A. FARILLE (1982). Prairies contemporaines xéromorphes des Iles de Passy (vallée de l'Arve, Haute-Savoie). *Saussurea* 13: 137-149. En français, résumé anglais.

Les prairies des Granges des Iles de Passy, installées sur milieu extrêmement filtrant (glariers) appartiennent à la classe des *Brometea* avec infiltrations localisées d'espèces des *Arrhenathera*, ainsi qu'un résidu de groupements pionniers propres aux *Epilobion fleischeri*. Les parties les plus xériques sont augmentées d'un élément montagnard centré sur les *Seslerietea*. Une recherche historique montre que ces prairies agroclimaciques quoique contemporaines (XVIII^e et XIX^e siècles) sont le résultat de pratiques agricoles habilement menées par les agriculteurs de Passy et de Domancy, sans importations, du moins jusqu'à la première moitié du présent siècle, de fumures organiques ou chimiques, ou d'espèces végétales de souches génétiques non locales.

ABSTRACT

DEFFERRARD, C. & M. A. FARILLE (1982). Present xeromorphic grass-lands in the Iles de Passy (Arve Valley, Haute-Savoie, France). *Saussurea* 13: 137-149. In French, English abstract.

Grass-lands from Granges des Iles de Passy, located on grounds filtering most of their water, belong to the class *Brometea* with localised infiltrations of species from *Arrhenathera* and with remnants of pioneer-groups typical of *Epilobion fleischeri*. The more xeric parts are enriched by montane elements centering on *Seslerietea*. An historical research shows that these agroclimaci, XVIIIth and XIXth century grass-lands derive from shrewd agricultural practices by the farmers of Passy and Domancy, without importation of any foreign fumage-substances or genetic strains, at least till the end of the first half of this century.

Introduction

Situées dans l'ultime élargissement alluvial de la vallée de l'Arve, à quelques pas des premiers granits du massif, les prairies colorées des Iles de Passy (560 m) contrastent étonnamment tant par l'austérité des bâtisses qui les parsèment dites "Granges de Passy", qu'avec l'environnement des hautes chaînes des massifs du Mont-Blanc, Platé et Aravis. Ce cachet pittoresque, sans doute unique en Haute-Savoie, est la résultante de pratiques agricoles sur un substrat qui n'était encore, il y a plus de deux siècles, que glariers stériles périodiquement remaniés par les crues de l'Arve (Mougin). L'endiguement progressif, l'assèchement et le fauchage ont contribué, sans recours notable aux amendements comme le témoigne la présence d'Orchidées, à substituer les groupements pionniers tels que *Salicion eleagni*, *Epilobion fleischeri*, au *Mesobrometum erecti* actuel.

Eléments historiques

Si la mappe cadastrale de 1730, réalisée sous le règne de Charles-Emmanuel II (la plus ancienne de France, P. Fival in litt.) indique déjà l'existence de parcelles exploitées, les inondations répétées jusqu'au milieu du XIX^e siècle, accompagnées de leurs débâcles de matériaux attestent de l'instabilité et des rajeunissements du milieu. "584 des 8232 hectares recensés sur cette mappe sont intitulés "glières". On considère comme telles à cette époque, la majeure partie de la plaine qui a été affectée par les divagations de l'Arve. Ces parcelles se présentent sous formes de bandes très étroites (quelques dizaines de mètres) à bords parallèles de grandes longueurs pouvant atteindre plus d'un kilomètre, dont il subsiste encore un nombre appréciable aujourd'hui" (P. Soudan). Si ce chiffre ne paraît pas, à priori, considérable (12%), la majeure partie de ces glières se trouvait localisée dans la région des Iles, l'un des anciens lits du torrent.

Seulement trois années après l'achèvement de la mappe "l'Arve sur tout son cours déborda et on trouve sur la mappe les traces des dégâts considérables qu'elle causa aux propriétés riveraines: 420 parcelles particulières inondées qu'il n'a pas été possible de relever à cause de la détérioration des tabelles de cette commune" (Mougin). 2000 hectares (une estimation de ce même auteur) soit plus de 3,5 fois la surface des glières de l'original de 1730.

Dans ses relations de voyages, H. B. de Saussure (1779-1796) décrit encore, après les crues de 1773, 1776 et 1778 "cet espace sablonneux et aride, ... triste et ingrat" et ajoute "on regrette, en faisant cette route (en amont de St-Martin) que les débordements de l'Arve rendent inutiles une quantité de terrains".

En dépit de travaux d'endiguements, la stabilisation de l'Arve dans son cours définitif s'effectue avec de nombreux incidents et inondations totales de la plaine jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

En août 1825, l'Arve reprend son ancienne direction vers les Granges de Passy et Domancy (Mougin) et, deux mois plus tard, nouveau désastre "La rivière d'Arve s'élève à hauteur de 1778. Elle a offert, pendant quelques heures, un spectacle effrayant, roulant dans ses eaux limoneuses des bois de toutes espèces, des débris de ponts, des voitures et même des chevaux (Mougin, pris in *Journal de Savoie*, 28 octobre 1825)". En 1856, P. Mougin rapporte également "Les eaux de l'Arve ont fait irruption sur la rive droite et se sont ouvert un nouveau lit à travers la plaine". Enfin, après les crues de 1868 et 1890, les débordements du XX^e siècle n'exportèrent plus notablement de matériaux.

En conclusion, on peut penser que les parcelles linéaires, ou "îles" séparées par d'immenses glariers stériles, recensées au cadastre de 1730, étaient déjà essartées et exploitées, ne serait-ce que temporairement, il y a plus de deux siècles. "Notre chalet des Iles, le second après les terres des propriétés Facquet et Trappin, est un des plus anciens de la prairie. Je me souviens d'avoir relevé, sur une vieille poutre, 1731. Cela permet de dire que les agriculteurs de Passy se sont transportés sur les lieux à ce moment-là" (P. Fivel, in litt.). En effet, bien que l'Arve ait par deux fois repris son cours des Iles au XIX^e siècle, les Granges, construites dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ne semblent pas en avoir beaucoup souffert, ni avoir été enfouies par des épandages ultérieurs de matériaux. On peut confirmer, par conséquent, à 250 à 300 ans le début du processus de colonisation végétale et son évolution vers le *Mesobrometum erecti* des parcelles du cadastre de 1730, et à 100 à 200 ans plus tard celui des glariers intercalaires.

Le milieu

Quoique la partie amont du bassin colluvial soit constituée de roches d'âge et de chimisme fort différents (protogine du Mont-Blanc, gneiss et diverses autres types de roches d'âge primaire; calcaires secondaires du massif de Platé), les alluvions des Iles de Passy sont néanmoins dominées par les calcaires, ce qui explique leur pH légèrement basique. Leur démobilitation moderne fait naturellement classer les sols qu'ils engendrent, selon la clé établie par P. Duchaufour: sols d'alluvions récentes, de profil de type AC. Toutefois, quelques particularités sont à noter.

1. La nappe phréatique des sols alluviaux est habituellement peu profonde et subit des oscillations saisonnières importantes (P. Duchaufour). Le régime de l'Arve étant du type glaciaire avec un maximum en été (pluviosité maximale ajoutée à la fonte accélérée des glaciers), le comportement saisonnier de la nappe phréatique dépendante du cours de l'Arve est inversé par rapport à ce qui a été observé ailleurs. Si les impacts écologiques de telles oscillations sont notables, ils ne joueront désormais plus aux Iles puisqu'à la suite de travaux d'envergure effectués dans les années 1970 (construction de l'autoroute, endiguement de l'Arve et baisse des eaux de celle-ci par suite de l'extraction de matériaux de son lit même),

le niveau de la nappe phréatique a considérablement baissé et tend probablement à se stabiliser, passant de 0,5 mètre en moyenne à 4 à 5 mètres de profondeur. Ceci a promptement accentué la xéricité des prairies, en homogénéisant la végétation sur les concavités et convexités du terrain (renseignement obtenu de vive voix par un exploitant). Entre autres conséquences majeures, les pivots des racines les plus profondes ne sont plus en mesure d'atteindre la couche humide. Nous reviendrons dans les chapitres floristiques sur ce fait.

2. La partie supérieure du profil est généralement bien aérée, la matière organique se minéralise rapidement (P. Duchaufour). Ce n'est pas le cas aux Granges des Iles de Passy, où la matière organique est abondante (5%, d'après le Mémoire de Frileux et coll.). Le froid hivernal ajouté à la rapidité du ressuyage des pluies étant sans doute à l'origine de l'humification (xéromoder calcique) de l'humus.
3. L'étude granulométrique montre un fort pourcentage, ce qui est normal, de galets hétérométriques dans tous les horizons, ainsi que la pauvreté en limons et surtout argiles, tant sur les bandes linéaires que sur les anciens glariers intercalaires. Ceci témoigne de la violence des eaux d'autrefois dans cette partie de la vallée, les matériaux fins étant rejetés plus loin, soit sur Domancy (des sols limoneux plus ou moins hydromorphes se rencontrent en effet de part et d'autre du ruisseau de la Bialle), soit plus en aval.

L'abondance et la distribution des précipitations relevées à Sallanches sont de nature à stimuler globalement les essences mésophiles à mésohygrophiles. L'environnement des chênaies à charmes localisées aux meilleures expositions, puis l'abondance des hêtraies et pessières en sont les illustrations. Toutefois, il est probable qu'aux Iles, les effets du relief, liés à l'élargissement notable de la vallée, soient cause (ce phénomène est bien connu dans les vallées internes), d'un amoindrissement local des précipitations, que seules des mesures précises pourraient dans l'avenir confirmer. Si on ajoute à cela les effets des vents de vallée desséchants ainsi que les propriétés filtrantes à faible pouvoir de rétention d'eau du milieu, on comprend alors pourquoi ces prairies ont conservé jusqu'à nos jours un tel aspect de xéricité.

Analyse phytosociologique

En confondant caractéristiques et différentielles, deux unités supérieures – *Festuco-Brometea* et *Arrhenathera* – groupent la majorité des espèces de nos relevés. La domination globale de la classe des *Festuco-Brometea* est évidente dans le contexte écologique des Iles de Passy. Toutefois, la distribution respective en l'une ou l'autre de ces unités, considérées dans notre tableau comme sous-associations, témoigne de deux niveaux d'évolution. La première, bien représentée en éléments des *Arrhenathera*, voire *Molinio-Juncetea*,

trahit l'action des exploitants: pacage et façons pastorales ont amélioré les propriétés physiques du sol, en particulier les capacités de rétention hydrique. *Poa pratensis*, *Trifolium pratense*, *Arrhenatherum elatius*, *Medicago lupulina* et *Rumex acetosa* sont représentatifs de cette évolution mésophile.

La seconde sous-association est plus complexe. Elle semble avoir mieux conservé les spécificités xériques du sol et les éléments locaux de son environnement floristique. La structure de cette formation est nettement bistratée. Les chaméphytes: *Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium*, *Thymus pulegioides* subsp. *pulegioides* et *Hippocrepis comosa* (photophiles également présentes dans les *Xerobromion*) en formation fermée sur lesquelles s'inscrivent en touffes distinctes *Bromus erectus* et *Helictotrichon pubescens* var. *pubescens*. Les différentielles les plus constantes sont *Poa angustifolia*, *Potentilla tabernaemontani*, *Festuca filiformis* et *Asperula cynanchica*. Enfin, deux éléments montagnards confèrent à cette sous-association son originalité:

- un élément caractéristique des *Trifolio-Geranietea-sanguinei*, qui, sans être exclusif de cette classe, donne de précieuses indications écologiques et historiques sur la végétalisation du milieu;
- un élément caractéristique des *Elyno-Seslerietea*, prairies calciques des étages montagnard supérieur et subalpin (*Acinos alpinus* subsp. *alpinus*, *Viola tricolor* subsp. *subalpina*, *Botrychium lunaria*, *Thesium alpinum* et *Arabis corymbiflora*).

Comparaisons au moyen des sources bibliographiques régionales

Si C. Weber considère l'association-type *Mesobrometum erecti typicum* commune dans la vallée de l'Arve (ainsi que dans le canton de Genève et au pied du Jura), il ne semble pas que celle-ci fut l'objet, à notre connaissance, d'études exhaustives. Les auteurs régionaux ont essentiellement traité des formations plus spécialisées. Braun-Blanquet n'en fait pas mention dans les vallées d'Aoste et du Valais pas plus que Gams aux Folatères (Valais). Frey traite surtout du *Festucetum vallesiaca* dans cette même vallée. Zoller décrit dans le Jura de nombreux groupements appartenant aux *Brometalia*. Parmi ceux-ci, on note *Teucrieto-Mesobrometum* et *Salviato-Mesobrometum* où les constantes communes avec nos relevés sont toutes hissées dans les unités supérieures. Les caractéristiques, à une ou deux exceptions près, sont absentes. Enfin M. Guinochet, dans la vallée du Giffre, cite un *Arrhenatheretum elatioris* baso-neutrophile présentant d'importantes convergences avec la série mésophile des différentielles de nos relevés.

Le *Mesobrometum erecti* décrit par C. Weber dans le canton de Genève, dont on chercherait en vain les caractéristiques locales aux Iles de Passy (*Gymnadenia conopsea*, *Peucedanum oreoselinum* et *Inula sali-*

cina), présente 15 des 27 espèces classées dans l'ordre des *Brometalia* et de l'alliance du *Bromion* qui sont communes avec nos relevés. *Koeleria cristata* subsp. *gracilis* est remplacé aux Iles par *Koeleria pyramidata* subsp. *pyramidata*. Par ailleurs, les éléments steppiques ou latéméditerranéens tels que *Ophrys sphecodes*, *Linum tenuifolium*, *Teucrium botrys*, *Euphrasia lutea*, *Carlina vulgaris* et *Eryngium campestre* sont totalement absents des Iles.

Les arbres des Iles

D'aucuns disséminés çà et là aux Iles n'avaient éveillé notre attention tant nos convictions sur l'absence de stades forestiers anciens, fondées sur les archives et récits historiques ou témoignages contemporains étaient fortes. Au cours d'une herborisation effectuée en juin 1982 en compagnie de A. Charpin et F. Jacquemoud, ceux-ci notèrent la présence de trois espèces: *Quercus robur* L. subsp. *robur*, *Populus nigra* L. et *Betula pendula* Roth. Or, les individus des Iles seraient tous (J. Tarrade et P. Fivel, de vive voix) issus de semis naturels. Les chênes épargnés par les exploitants marquent la limite des propriétés importantes. Ils sont âgés d'une cinquantaine d'années au plus. Les peupliers noirs étaient autrefois beaucoup plus nombreux, surtout au sud des Granges. La baisse du niveau moyen de la nappe phréatique a provoqué la mort de la plupart d'entre eux. D'après P. Fivel, ces individus se seraient installés au profit des ultimes débordements de l'Arve, probablement de semis sur dépôts de matériaux de décantation restant un certain temps humides. Ces observations sont en accord avec ce que nous écrivions (Anderson et al.), quant au processus de colonisation ligneuse directe des glariers neufs de l'Arve, lorsque le dépôt de ceux-ci coïncide avec la dispersion des diaspores. Les trois bouleaux observés sont situés au voisinage des Granges ouest; il n'est pas impossible qu'ils aient été plantés.

Sur deux espèces remarquables des Iles:

Orchis coriophora L. et Festuca vallesiaca Schleich.

Ces deux espèces rarissimes en Haute-Savoie figurent respectivement cinq et deux fois dans nos relevés. S'il existe quelques indications anciennes, notamment dans le sud-ouest du département, dans le Genevois ainsi que dans la région de Cluses concernant *Orchis coriophora*, la seule station actuellement certaine se trouve dans la région de Thonon (A. Charpin et D. Jordan, de vive voix). La station de Passy tend à confirmer les indications anciennes concernant le centre du département. Au cours de notre herborisation de juin 1982, nous n'avons pas réussi à retrouver un seul échantillon de cette espèce malgré un ratissage serré, conséquence d'un

printemps particulièrement sec et froid. Il est probable que cette Orchidée, d'ailleurs en limite écologique dans le *Mesobrometum*, ne s'est pas développée (une part de cette plante, récoltée en 1981 est déposée au Conservatoire).

La présence de *Festuca vallesiaca* Schleich., espèce steppique des vallées internes (Valais), est un élément de poids confirmant l'historicité xérique des prairies des Iles de Passy. Cette espèce a été récoltée tout récemment en aval dans la vallée de l'Arve, à Arthaz-Pont-Notre-Dame, sur une pelouse aride par D. Jordan (Charpin & al., 1981), et plus anciennement au Salève, mais n'a pas été revu depuis dans cette localité. La vallée de l'Arve est, par conséquent, à notre connaissance, la seule de notre département à héberger cette espèce.

Conclusion

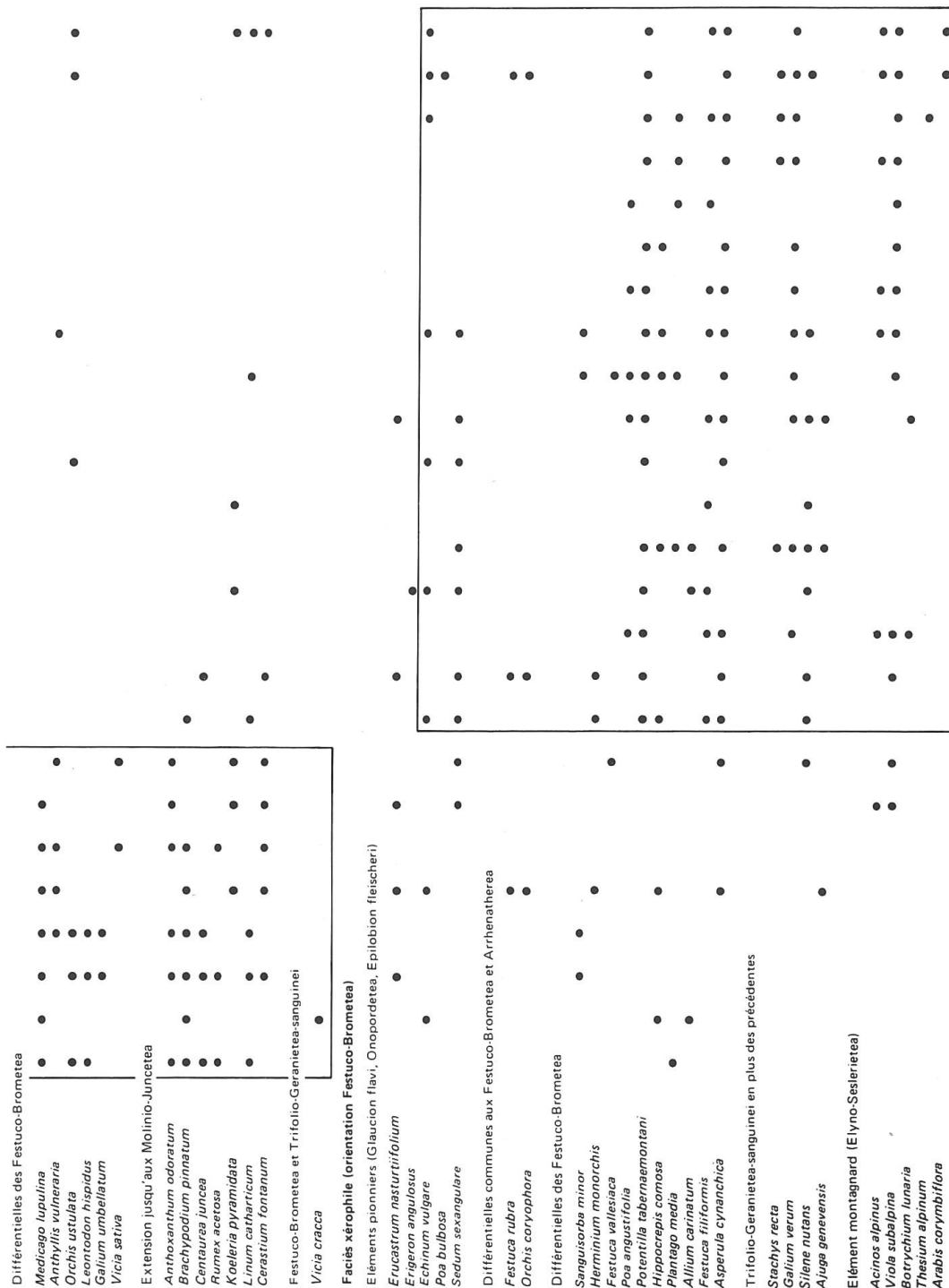
En soustrayant les éléments floristiques provenant de l'environnement, nous constatons que notre association présente d'étroites affinités avec le *Mesobrometum erecti typicum*. On remarque toutefois une évolution disjonctive au niveau des différentielles, d'origine anthropogène. Ceci apparaît fort bien dans le tableau.

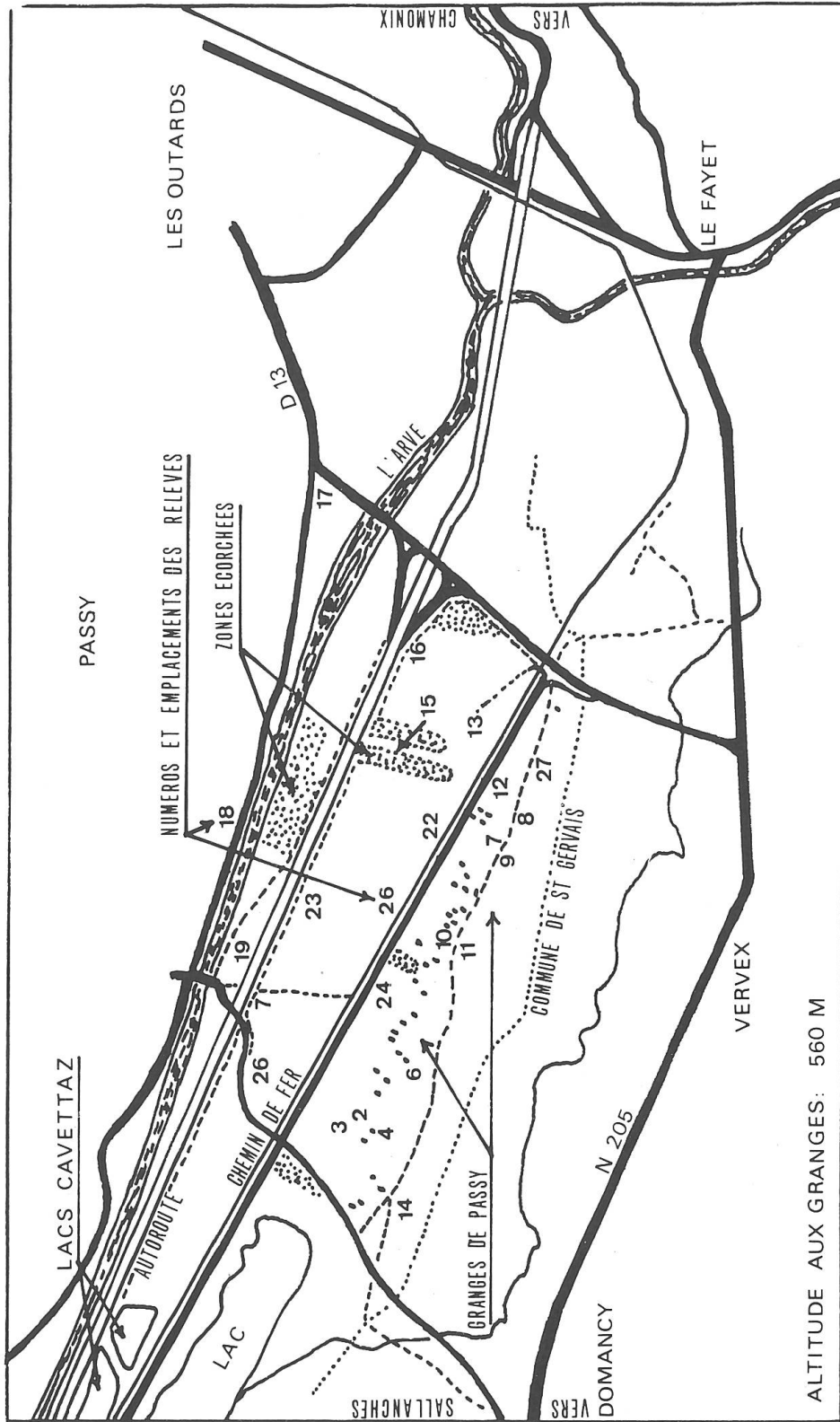
La première série de différentielles (orientation *Arrhenatheretum elatioris*) occupe les sols plus modifiés, humiques, à fraction fine efficiente et où, probablement, les pratiques agricoles furent plus transformantes.

La seconde série (stagnation xérophile) distribuée sur sol embryonnaire, à fraction fine raréfiée, est beaucoup plus riche phytosociologiquement et floristiquement parlant. Les espèces propres aux *Arrhenathera* sont exceptionnelles alors que celles des *Brometea* sont abondantes. Le particularisme local tient à la présence d'éléments des *Trifolio-Geranietea sanguinei* et des *Elyno-Seslerietea*. Enfin, remarquons que *Erucastrum nasturtiifolium* (Poiret) Schulz, espèce pionnière des glariers riches en particules fines (*Epilobion fleischeri*) se cantonne surtout dans les relevés de type mésophile, alors que *Erigeron acer* L. subsp. *angulosus* (Gaud.) Vacc. (même unité phytosociologique) s'observe seulement dans la série xérique.

Projets communaux de développement

Deux volets d'activités, réalisables dans la pratique en deux temps, sont proposés par l'équipe municipale en vue du redéploiement économique de la région des Iles de Passy: l'extraction coordonnée de matériaux dans un premier temps, suivie d'une restitution des terrains ainsi abaissés, aux exploitants agricoles, mais réaménagés et amendés par l'adjonction de gadoues de ville compostées.





ALTITUDE AUX GRANGES: 560 M

Emue par le déclin des activités pastorales (d'aucuns les avaient de fait condamnées à brève échéance dans les équipes antérieures), la municipalité actuelle s'est préoccupée des conditions de sa pérennisation sur le périmètre communal. La plaine de Passy et notamment, la région des Iles, avec ses deux cent hectares de prairies permanentes figurent en tant que maillon important du redéploiement agricole. Toutefois, dans un mémoire réalisée par D. Barlet, E. Frileux & C. Vandaële, sous l'égide de la municipalité de Passy, la vocation prairiale de cette plaine serait désaffectée au profit de cultures fourragères. Celles-ci fourniraient plus avantageusement une alimentation hivernale complémentaire du cheptel communal. Notons à titre de décharge que de tous temps, orge et seigle furent cultivés en petites surfaces sur ces terrains pierreux.

Les prélèvements de matériaux se faisaient traditionnellement dans le lit même de l'Arve. Aujourd'hui, les demandes sont telles (100.000 mètres cubes annuels) que cette ressource ne suffit plus. La construction du chemin de fer dans le passé, puis de l'autoroute récemment, ont nécessité le prélèvement intensif de matériaux dans la plaine même, créant des plans d'eau de grande profondeur (lacs de la Cavettaz et des Iles). Dans le mémoire cité plus haut, les auteurs proposent: "Il serait possible et souhaitable de concilier les besoins en matériaux et la poursuite de l'activité agricole en préconisant une exploitation rationnelle de la plaine. En examinant la situation des nappes phréatiques, on peut envisager d'extraire des matériaux sur une profondeur de trois mètres, de manière uniforme et progressive sur l'ensemble de la plaine, puis de procéder à une remise en culture", ceci par l'apport de terre végétale et de compost d'ordures ménagères.

Si ce processus semble techniquement réalisable et de peu de conséquences hydriques puisque "la nappe accompagnatrice de l'Arve est polluée depuis l'amont", les inévitables retombées socio-psychologiques et biologiques ne sont pas envisagées dans ce mémoire. Pour notre part, nous estimons qu'il serait hautement souhaitable de placer en protection un témoin représentatif de la région des Iles, équipé des deux types de séries évolutives des prairies, mis en évidence dans ce présent travail, afin d'assurer la transmission aux générations prochaines d'un patrimoine culturel et biologique de grande importance régionale. En ce qui concerne notre sujet, nous insistons sur les points suivants:

- la richesse floristique exceptionnelle de ces prairies. Nous avons compté dans nos relevés 74 espèces, dont plusieurs sont rares ou très rares. Une liste complète des espèces dépasserait certainement la centaine. On ne retrouve une telle richesse aréale que dans les prairies naturelles de l'étage subalpin. Précisons que 42 espèces seulement sont consignées dans le Mémoire de Barlet & col., ce qui est déjà non négligeable;
- l'originalité et la diversité des unités phytosociologiques notées plus haut. C'est aussi la formation xérophile la plus proche du Mont-Blanc sur le versant français.

Toutefois, la parcelle représentative ne saurait conserver ses particularités que dans la mesure où les agriculteurs poursuivront leurs activités pastorales habituelles. L'expérience a montré ailleurs que toute interruption ou modification de ces pratiques ouvrait la voie à plus ou moins brève échéance, à une évolution lisse ou autre du milieu, c'est-à-dire vers une banalisation de la flore, allant dans le sens contraire au but recherché. Il faut bien se souvenir que toute fumure, chimique ou organique, ferait inévitablement disparaître des espèces telles que celles de la famille des Orchidées et autres calcicoles xérophiles caractérisant bien ces prairies. En outre, il est souhaitable que la parcelle retenue, d'un seul tenant, soit suffisamment étendue pour que se maintiennent les paramètres écologiques par le simple jeu de l'inertie des facteurs princeps dominants.

Conclusion générale

Le *Mesobrometum erecti* des Granges des Iles de Passy présente deux sous-associations, expressions de deux stades d'évolution. Elles sont qualifiées de mésophile (orientation *Arrhenatheretum*) et de xérophile (stagnation *Mesobrometum*). La baisse considérable du niveau de la nappe phréatique a actuellement pour effet de renforcer la xéricité générale de la plaine. Il est probable que l'infiltration des espèces de l'ordre des *Arrhenatheretea* (mésophile) est actuellement stoppée ou en régression. Ces corollaires ne sont pas de nature à nuire à l'intérêt biologique qu'offre le milieu puisque les emplacements les plus xériques sont justement ceux qui offrent la plus grande diversité floristique et phytosociologique. L'ensemble de ces observations plaide en faveur de la mise sous protection d'un témoin représentatif sous exemple de conditions susceptibles d'assurer le maintien des méthodes pastorales usuelles.

REMERCIEMENTS

Quelques personnalités nous ont heureusement aidé dans nos recherches. Il s'agit en premier lieu de J. Tarrade, maire-adjoint de la ville de Passy. Il nous a communiqué une partie de notre bibliographie et accompagné sur le terrain. C'est également grâce à ses relations que nous avons pu obtenir de précieux renseignements, notamment de P. Fivel, directeur de la DDA de Savoie et propriétaire ancestral d'une grange aux Iles. Nous remercions également M. Muffat, exploitant agricole au Fayet pour ses astucieuses observations.

A. Bourrit, A. Charpin et F. Jacquemoud nous ont utilement accompagné sur le terrain et relu notre manuscrit. Nous devons citer P. Hainard; c'est la première personne à qui nous avons confié notre intérêt pour la région des Iles de Passy. Nous avons défini ensemble l'ossature de cette publication. Enfin, toute notre gratitude est acquise à J.-P. Theurillat, pour avoir bien voulu déterminer les fétuques de nos relevés.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, L. & M. A. FARILLE (1980). Exploration floristique, principalement dans la région colluvio-alluviale de l'Arve (Haute-Savoie, France). *Saussurea* 11.
- BARLET, D., E. FRILEUX & C. VANDAËLE (1978). *Aménagement de la plaine de Passy. Mémoire*. Municipalité de Passy.
- BRAUN-BLANQUET, J. (1961). *Die inneralpine Trocken-Vegetation*. Fischer, Stuttgart.
- CHARPIN, A. & D. JORDAN (1976). La répartition des orchidées en Haute-Savoie. *Saussurea* 7.
- & D. JORDAN (1981). Observations sur la flore de la Haute-Savoie. *Saussurea* 12.
- DUCHAUFOUR, P. (1960). *Précis de pédologie*. Masson.
- FREY, H. (1934). *Die Walliser Felsensteppe*. Thèse sciences, Université de Zurich.
- GAMS, H. (1927). *Von den Follatères zur Dent de Morcles*. Beiträge t. geobotanischen Landesaufnahme: 15.
- GUINOCHE, M. (1940). Observation sur la végétation des étages montagnard et subalpin dans le bassin du Giffre. *Rev. Gén. Bot.* 51, 1939.
- JOVET, P. (1972, 1974-1975, 1977, 1979). *Suppléments à la flore de Coste*. Librairie scientifique et technique Albert Blanchard.
- MOUGIN, P. (1914). *Les torrents de la Savoie*. Soc. Hist. Nat. Savoie, Grenoble.
- SAUSSURE, H. B. de (1779-1796). *Voyages dans les Alpes*, 4 vol. Neuchâtel.
- SOUDAN, P. (1978). *Histoire de Passy*. Syndicat d'Initiative de Passy.
- TUTIN & al. (1964, 1968, 1972, 1976, 1980). *Flora Europaea*. Cambridge University Press.
- WEBER, C. (1956). Etude d'un xerobrometum erecti de la région de Chancy Genève. *Trav. Soc. Bot. Genève* 3: 22-27.
- (1958). Etude phytosociologique des prairies du canton de Genève et de ses environs immédiats. *Trav. Soc. Bot. Genève* 4: 20-38.
- (1966). Flore de Genève. *Boissiera* 12.
- ZOLLER (1954). Die Typen der Bromus erectus-Wiesen des Schweizer Juras. *Beitr. Geobot. Landesaufn. Schweiz* 33.
- (1954). Die Arten der Bromus erectus-Wiesen des Schweizer Juras. *Veröff. Geobot. Inst. Rübel* 28.

Adresses des auteurs: C. D., Château de Compsières, route de Cugny, CH-1257 Croix-de-Rozon.

M. A. F., Station d'écologie végétale de la Jaÿsinia (fondation Cognacq-Jaÿ), rue du Parc, F-74 340 Samoëns.

